

Histoire récente de la laïcité en Pologne

La Laïcité jusqu'en 1945

L'idée de laïcité date en Pologne de la Révolution Française. Au 19^{ème} siècle, alors que la Pologne subit le partage des trois puissances, la Prusse, la Russie et la monarchie des Habsbourg, la laïcité est portée par les démocrates indépendantistes, les libres-penseurs, les socialistes et les mouvements paysans de gauche. La Pologne est alors un territoire féodal où l'Eglise catholique est le premier propriétaire foncier parmi une aristocratie complice des puissances occupantes. Les partisans d'une Pologne laïque estiment que seul la modernisation de la société, la suppression du servage et la réforme agraire, l'établissement de l'égalité de tous les citoyens devant la loi permettront un sursaut national afin de rétablir l'indépendance du pays et reconstruire un Etat. L'exigence de la laïcité fait alors partie de ce programme de modernisation sociale et politique. En effet, lorsque les Polonais obtinrent l'indépendance en 1918 suite à la première guerre mondiale et avec l'appui de la France, les démocrates entreprirent un énorme travail de modernisation du pays, mais se heurtèrent bientôt au pouvoir de l'Eglise. Jusqu'en 1945 la Pologne restait un pays sous-développé où la terre était possédée par ces deux castes, l'Eglise et la noblesse alors que la masse des paysans n'avait pas d'autre choix que de continuer à travailler pour leur ancien seigneur. L'industrialisation et l'urbanisation étaient balbutiantes et dépendantes des investissements étrangers. D'autre part, la Pologne avait hérité de la période des partages d'un code familial (issu du code napoléonien, ultime héritage de Napoléon en Europe Centrale) qui donnait un grand pouvoir à l'Eglise par le biais du mariage religieux et de l'absence de divorce. Une commission de juristes chargée de mettre au point un nouveau code travailla pendant 20 ans et ne pu se mettre d'accord pour des raisons précisément politiques. Ses travaux inachevés furent interrompus par l'invasion nazie en 1939.

La pratique laïque du régime communiste de 1945 à 1980

La période communiste qui dura de 1945 à 1989 transforma profondément le pays. L'installation du régime communiste fut la conséquence des accords de Yalta où la Grande-Bretagne et les USA avalisèrent la domination de Staline sur l'Europe de l'Est. Le Parti Communiste prit le pouvoir en 1946 par le biais d'un référendum truqué et installa un système de terreur policier avec l'appui actif de l'Armée Rouge restée dans le pays après l'avoir traversé pour combattre les nazis. Cette période de l'histoire polonaise est ponctuée par des soulèvements populaires contre le pouvoir en 1956, 1968, 1970, 1976 et 1980. Mais le communisme polonais, c'est aussi une période de travail de modernisation et de transformation profonde du pays, un programme social et économique original, souvent indépendant des mots d'ordre du protecteur russe. Ce sont trois décennies d'effort d'industrialisation et de modernisation du pays, l'instruction obligatoire de 7 à 18 ans, l'éradication de l'analphabétisme, l'enseignement supérieur gratuit pour des dizaines de milliers de jeunes issus de la campagne ou de la classe ouvrière, une ascension sociale sans précédent des couches populaires.

La période communiste, c'est aussi la mise en pratique d'une certaine forme de laïcité. En effet, parmi les toutes premières décisions politiques du gouvernement communiste figurent l'instauration du mariage civil et du divorce ainsi que la réforme agraire qui démembraient les grandes propriétés foncières et distribuait la terre aux paysans. Cette réforme ne fut jamais contestée, même parmi les plus anticommunistes, même après la chute du régime en 1989. Elle était tout simplement historiquement nécessaire. L'Eglise fut expropriée des biens fonciers agricoles en 1950 alors que fut créé par l'Etat un « fond religieux » destiné à assurer la sécurité sociale et les retraites des prêtres.

La période stalinienne fut une période de conservatisme en ce qui concerne la situation des femmes, puis, suite à la révolution anti-stalinienne d'octobre 1956, les communistes progressistes et les socialistes parachevèrent la séparation de l'Eglise et de l'Etat en légalisant l'avortement et la contraception, et en supprimant l'enseignement religieux à l'école ainsi que la présence des congrégations religieuses dans les hôpitaux. En 1964 fut voté un code familial très progressiste en matière de droits des femmes : l'égalité des conjoints dans la famille était reconnue, l'autorité

paternelle supprimée et la protection et l'égalité des enfants garanties notamment par le droit à une pension alimentaire jusqu'à la fin de la scolarité, c'est à dire 25 ans pour les études supérieures. La Pologne était ainsi de 10 ans en avance sur la France dans le domaine des droits des femmes !

Le régime communiste étant une dictature se réclamant d'une doctrine matérialiste, l'Eglise fut soumise à sa pression, notamment durant la période stalinienne de 1949 à 1955. C'est alors que le chef de l'Eglise polonaise, le cardinal Wyszyński, fut placé en résidence surveillée. Par la suite, le régime s'opposait fréquemment à la construction des lieux de cultes et contrôlait par le biais de sa police politique le contenu du discours tenu à l'église. L'Eglise était priée de ne pas se mêler de politique. L'Eglise polonaise fut néanmoins moins persécutée que dans d'autres pays communistes ou des prêtres furent envoyés dans les camps et les lieux de cultes réquisitionnés. Au contraire, le pouvoir était obligé de la ménager, non pas du fait d'un soutien populaire dont elle aurait bénéficiée¹, mais parce le Vatican ne reconnaissait pas la souveraineté de la Pologne sur les Territoires Occidentaux récupérés sur l'Allemagne. Le gouvernement communiste cherchait donc à s'appuyer sur l'Eglise en appelant à son patriotisme contre le Vatican. Cette politique culmina avec les commémorations concurrentes de l'Eglise et de l'Etat du millénaire du «baptême de la Pologne» en 1966 qui est aussi la date officielle des 1000 ans de la création de l'Etat Polonais. Ce fut à cette occasion que l'archevêque Karol Wojtyła put montrer toute son intransigeance face au régime, une attitude que ne partageait pas à l'époque toute la hiérarchie.

Cependant, les relations entre la Pologne et l'Allemagne furent normalisées en 1972 et les tensions entre la Pologne et le Vatican s'apaisèrent. Dans le pays, la culture religieuse coexistait avec une culture laïque en développement. L'Eglise possédait les rares écoles privées, elle contrôlait deux universités et possédait ses propres journaux où officiaient des catholiques progressistes. Elle gérait le culte et pouvait même organiser des processions et des pèlerinages. Elle organisait des cours de catéchisme dans les paroisses que les jeunes pouvaient suivre librement. L'école était laïque et dispensait un enseignement dont la base était moins le marxisme qu'une vision patriotique de l'histoire, la culture et la littérature polonaise. Ce consensus patriotique satisfaisait à la fois le pouvoir communiste qui avait une grande considération pour les traditions patriotiques indépendantistes et la droite polonaise qui trouva refuge dans les universités. De nombreux intellectuels étaient sensibles à la critique de l'Occident colonisateur et professaient l'idéal d'une culture polonaise originale, ni occidentale ni orientale, mais justement indépendante et libre. De même, les années 70 voient une timide libéralisation de la sexualité avec la généralisation de la contraception et les débuts d'une sexualité avant le mariage. Le concubinage restait cependant condamné socialement.

Les années 80 et le retour en force de l'Eglise catholique

Le tournant des années 80 fut marqué par une rupture soudaine et brutale liée à l'effondrement du système basé sur l'endettement vis à vis de l'Occident, la crise structurelle d'un modèle d'économie planifiée dans un monde technologiquement interdépendant et politiquement capitaliste ainsi qu'à l'aspiration à une réelle liberté politique matérialisée par l'avènement spectaculaire du syndicat Solidarité en 1980². Ces facteurs conduisirent à un affaiblissement du régime et à l'intensification du pouvoir ecclésiastique. L'avènement de Karol Wojtyła au Vatican est suivi d'une intense propagande politique réactionnaire dans l'Eglise polonaise. Comme celle-ci jouissait d'un statut particulier et était considérée comme un refuge par une population traumatisée par l'état de siège³ de 1981, les esprits étaient d'autant plus perméables au discours misogynne et socialement réactionnaire.

¹ La situation actuelle en Pologne nous incite à penser que les Polonais ont été de tout temps attachés et soumis au Vatican : ce ne fut pas le cas dans les années 50 et 60 ou une certaine déchristianisation gagna la classe ouvrière alors que les paysans restaient traditionnellement méfiant face à l'ancien pouvoir clérical

² 8 millions d'adhérents en quelques mois !

³ L'état de siège fut instauré par le régime communiste le 13 décembre 1981 pour casser Solidarité : des dizaines de milliers de militants furent arrêtés et le couvre-feu paralysa la vie sociale et politique. Le tout sous la terreur de la population de voir des Russes intervenir militairement en Pologne ce qui aurait probablement mené à une guerre russo-polonaise et peut-être une guerre mondiale.

L'Eglise n'hésita pas alors à organiser une véritable propagande contre ce qu'elle estimait être les raisons de la décadence de la société polonaise, une décadence qui aurait mené les Polonais à se soumettre au pouvoir communiste voire leur auraient permis de trouver quelques attraits à ce régime. Le symbole de cette connivence avec le régime dictatorial communiste et soviétique, l'emblème même de la perte de la nation polonaise fut le droit à l'avortement dont les femmes polonaises bénéficiaient depuis 1956. L'Eglise polonaise organisa dans les années 80 massivement des « expositions sur l'avortement »: d'immenses panneaux montraient des photos en couleur de fœtus ensanglantés, présentant ces photos comme étant celle d'un avortement. Les photos étaient exposées dans les lieux de culte directement près des autels aux yeux de tous, y compris des enfants¹.

Dans certaines paroisses de la capitale on pouvait entendre lors du catéchisme des discours tels que « la religion catholique est supérieure aux autres religions, plus élevée que le judaïsme et l'islam », sans parler des religions polythéistes sans complexe assimilées à des inventions de « sous-hommes »². Puis se généralisa dans les sermons dominicaux et lors des grandes messes patriotiques le discours sur la nécessité de « restaurer le pouvoir du père dans la famille », pouvoir malmené par les communistes. La femme bien sûr était souvent présentée comme déçue à cause de sa sexualité, que seul le mariage et l'enfantement pouvait sauver de la souillure du péché.

Ce discours peut néanmoins être considéré comme « modéré », car d'autres groupes propageaient une idéologie encore plus extrémiste au sein de l'Eglise. Des brochures clandestines tenaient des discours ouvertement négationnistes et antisémites. Dans ces publications, l'avortement était présenté comme un génocide comparable à la Shoah. Les coupables du génocide étaient tout désignés : les « juivo-communistes »³, les membres du parti communiste qui l'avait autorisé en 1956 et qui étaient donc responsables de l'affaiblissement de la nation polonaise et de l'établissement du communisme. Une Pologne forte et indépendante devrait donc éradiquer les Juifs et les communistes et bien-sûr punir les femmes tueuses d'enfants sans oublier d'obliger les Polonaises à procréer afin de peupler la Pologne de 100 millions de Polonais. On peut y rajouter des anathèmes homophobes tels que « Marx était pédé et c'est pourquoi il a inventé le communisme »⁴. Ce discours de type fasciste était le fait de groupuscules politiques clandestins se réunissant dans les salles paroissiales, imprimant ses écrits sur les rotatives de l'Eglise et les vendant directement dans des Eglises⁵. Parfois un prêtre introduisait en passant cette rhétorique haineuse dans son sermon. La hiérarchie ecclésiastique n'a jamais désavoué ces groupuscules dont sont issus les principaux partis fondamentalistes catholiques d'après 1989.

Par ailleurs, l'Eglise influençait fortement la jeunesse en l'embrigadant massivement dans le mouvement des « Oazy » (les « Oasis »). Les « Oazy » étaient des groupes de jeunes organisés dans toutes les paroisses sous l'égide d'un jeune prêtre, souvent sémillant, sachant autant manier la séduction auprès de très nombreuses adolescentes que répandre une propagande anti-communiste tantôt sophistiquée tantôt primitive et brutale. Les jeunes venaient aux « Oasis » pour chanter des chants religieux et patriotiques, faire de la musique, participer aux pèlerinages et écouter la bonne parole politique anticommuniste. A la fin des années 80 une très forte majorité de la jeunesse de la

¹ J'ai été moi-même profondément choquée lorsque je vis une exposition de ce type, à l'occasion d'une visite touristique de la cathédrale de Gdansk, en juillet 1983. J'avais alors 12 ans.

² Entendu au cours de catéchisme à Varsovie en 1987

³ La genèse de ce concept antisémite et nationaliste date des années 30. A l'époque, les membres du Parti Communiste Polonais clandestin et pourchassé par le régime pilsudkiste, étaient majoritairement issus de la communauté juive polonaise. Entre 1945 et 1956 ce furent encore des Polonais communistes d'origine juive qui détenaient le pouvoir au sein du POUP. Le lien Juif égal communiste a donc pour origine un antisémitisme très ancien. C'est de ce vieux fond antisémite dont s'est servi la fraction du POUP, les sympathisants de Moczar, pour organiser un pogrom anti-juif et chasser du pays des Juifs Polonais, dont leurs collègues communistes, en 1968.

⁴ Prêche pendant le pèlerinage de Czestochowa, août 1988

⁵ J'ai vu de telles brochures à l'automne 1987 à l'église Saint-Alexandre dans le centre de Varsovie. Voir aussi le livre de M. Jerzy Drązkiewicz, « Świadectwo i pomoc – o ruchach antyaborcyjnych w Warszawie », (« Le témoignage et le soutien – les mouvements anti-avortement à Varsovie »), Varsovie 1988, Institut de Sociologie de l'Université de Varsovie

classe moyenne était passée par les « Oasis ». Paradoxalement, les classes ouvrière et paysanne, pourtant très ciblées par l'Eglise, étaient moins embrigadées dans ce mouvement.

Cette propagande influença donc la société et favorisa un climat de forte misogynie dans les milieux de Solidarité clandestine¹. Dans ces conditions, l'éclosion d'un féminisme était peu probable alors même que la société était très fortement politisée et que l'éclatement d'une révolution ou d'une guerre civile semblait imminent.

L'interdiction de l'avortement et la perte de la laïcité

Il convient de rappeler ici, que contrairement à ce qui « semble naturel » et ce que les journaux occidentaux ont propagé, ce n'est pas des rangs de l'Eglise ni de même des rangs de Solidarność clandestine qu'émergea la dernière révolte populaire qui obligea finalement le gouvernement communiste à négocier avec l'opposition. Dans une société fortement politisée où la vie publique « parallèle », c'est à dire interdite officiellement mais tolérée par le pouvoir, jouait un grand rôle, un groupe écologiste et pacifiste attira l'attention par son action spectaculaire. Comme protestation contre la construction de la première centrale nucléaire polonaise à Żarnowiec, alors que le pays subissait de plein fouet les conséquences angoissantes de la catastrophe de Tchernobyl, les militants s'enchaînèrent aux grilles du chantier. La répression fut dure, mais le gouvernement ne pouvait esquiver le problème, une majorité des Polonais étant opposée à l'énergie nucléaire. En mai 1988 éclata une forte vague de grèves illégales dans tous les secteurs de l'industrie lourde. Elle était menée par de jeunes ouvriers qui ne connaissaient de Solidarité que sa légende. Le pouvoir vit qu'une relève se préparait, une relève bien plus déterminée que leurs précédents adversaires. Un peu plus tôt le dernier gouvernement communiste de M. Rakowski organisait un simulacre de référendum préparant le pays à l'organisation d'un marché intérieur privé. Alors que les entreprises publiques étaient entravées par le régime de planification, un secteur de PME privées dynamiques développaient l'industrie, le commerce et l'emploi.

C'est ainsi que le régime fut amené à négocier autour de ce qu'on appela la « table ronde » - une longue négociation de sortie du système qui eut lieu entre le gouvernement et les représentants de Solidarité en février et mars 1989. La guerre civile fut évitée. Les premières élections libres furent programmées au 4 juin 1989. C'étaient des élections pour une Chambre créée exprès pour elles, le Sénat, alors que la Chambre Basse devait conserver 70% de communistes, seuls les 30% restants étant soumis au suffrage universel.

C'est dans un contexte de forte campagne électorale, de grèves de protestation de certains milieux ouvriers opposés à la Table Ronde et de défiance généralisée par rapport au régime communiste finissant (n'allait-il pas à la dernière minute écraser le processus électoral alors que l'Armée Rouge s'impatientait dans ses bases en Silésie ?) que tombèrent du parlement encore communiste presque simultanément deux projets de lois : la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat et la loi « pour la protection de l'enfant conçu » qui réprimait l'avortement et punissait la femme de deux ans de prison.

La première loi fut votée le 17 mai 1989 dans l'indifférence générale. Elle fut considérée par la société comme un recul du régime et un progrès pour les libertés publiques. Dans cette loi, en effet, le gouvernement abandonnait l'idée que le pouvoir civil d'origine marxiste devait être anti-religieux et garantissait la liberté totale de la religion par la « séparation » et « l'indépendance » de l'Etat d'un côté et de l'Eglise de l'autre. Or, il ne s'agissait pas tant de la liberté de culte dont les citoyens jouissaient déjà, mais de la liberté de l'Eglise de s'organiser comme bon lui semble sur le territoire polonais. Car l'Eglise catholique n'est pas une association comme une autre, c'est aussi un Etat, le Vatican, qui est également une organisation internationale possédant de nombreuses ramifications structurées dans le monde entier. « L'autonomie » n'est pas la laïcité – rétrospectivement il semble évident que cette loi a permis à l'Eglise de s'émanciper totalement des limites et contraintes que lui imposait l'Etat polonais alors que celui-ci perdait tout contrôle sur l'action du Vatican sur son territoire.

¹ J'ai subi beaucoup de blagues haineuses comme « les femmes pensent avec leur utérus » dans le milieu politique de l'université de Varsovie et au NZS, l'organisation étudiante anticommuniste en 1988-1989.

Le deuxième projet de loi, par contre, porté par un groupe de députés chrétiens jusqu'alors proches des communistes, suscita immédiatement la stupeur, la consternation et la colère de la société civile. Les milieux progressistes et laïques se mobilisèrent, indignés par cette aberration, et organisèrent des réunions, des pétitions et des manifestations. Ce furent les premières manifestations en Pologne sur un thème féministe depuis les années 20 ! C'est à ce moment là que fut fondée l'Association pour la Promotion d'un Etat Laïque Neutrum qui fut à la pointe du combat. Elle organisa ainsi une pétition qui rassembla pas moins d'un million cinq cent mille signatures. Tant que dura l'appui médiatique de l'Occident au mouvement, matérialisé par la présence de caméras de télévisions occidentales dans les manifestations, les députés polonais renvoyaient le projet de loi « pour la protection de l'enfant conçu » en commission. Ce va et vient ainsi qu'une mobilisation permanente dura 3 ans. Le Planning Familial Français appuyait et soutenait le mouvement, mais il n'y avait pas encore à proprement parler de mouvement féministe et les rares féministes restaient incomprises. En juin 1992, les forces manquèrent aux manifestant/es et militant/es... Ils étaient épuisés car avec l'effondrement de l'économie suite aux transformations capitalistes, ils devaient d'abord se préoccuper de leur avenir personnel: ils avaient perdu leurs emplois, leurs structures associatives issus encore du système social communiste, leurs salaires ne valaient plus rien, détruits par une inflation gigantesque... Chacun tentait de sauver sa propre situation et c'est alors que l'Eglise porta le coup de grâce. En décembre 1992 le primat de Pologne, chef de l'Eglise, vint en personne au Parlement tonner contre les députés qui n'avaient toujours pas voté l'interdiction de l'avortement. Il leur asséna que l'Eglise ne soutiendrait pas les réformes capitalistes si les députés ne votaient pas cette interdiction. Comme la majorité était aux mains de députés ultra-libéraux conservateurs avides de dépecer le bien public et de se partager les prébendes de la privatisation, le 7 janvier 1993 les députés votèrent...¹

D'ailleurs, les hommes politiques ultralibéraux ne furent pas les derniers à faire de la misogynie leur fond de commerce préféré : M.Korwin-Mikke, chef du parti ultra-libéral, se spécialisa dans les diatribes contre le droit de vote des femmes et pour l'interdiction de leur travail, seul le salaire du chef de famille masculin étant selon lui compatible avec un capitalisme pur et véritable. L'Eglise créa également ses propres partis fondamentalistes² qui poursuivirent la propagande misogyne contre la contraception, le divorce et les « sorcières », ces femmes qui refusaient leur « condition naturelle de mère et d'épouse ». Les partis fondamentalistes catholiques furent toujours les meilleurs alliés des ultralibéraux dans les gouvernements de 1991-1993 et 1997-2001. Personne n'a à l'époque entendu parler à l'Eglise polonaise d'une « doctrine sociale de l'Eglise » qui serait anticapitaliste. L'Eglise a, au contraire, encouragé et soutenu les privatisations et la loi du marché. Avec le temps elle est devenue l'interlocuteur privilégié de l'Etat sur les questions des droits des femmes : les déléguées polonaises à Pékin en 1995 se distinguèrent par leur vote unanime avec l'Iran et l'Arabie Saoudite contre les droits reproductifs des femmes car elles étaient toutes issues des partis fondamentalistes chrétiens !

Nous pouvons nous interroger sur la simultanéité de ces deux lois apparemment contradictoires qui furent l'œuvre, rappelons le encore, du régime communiste moribond. Le dernier gouvernement communiste croyait-il enrayer sa débâcle électorale en donnant des gages à l'Eglise par l'interdiction de l'avortement ? L'Eglise a-t-elle convaincu les hommes de pouvoir que le chef de l'Eglise polonaise côtoyait quotidiennement dans les négociations de la Table Ronde, que la loi sur la séparation de l'Etat et de l'Eglise permettrait d'assainir les relations conflictuelles entre les deux structures politiques qui se disputaient le gouvernement des âmes ? Si tel est le cas, ce fut pour le gouvernement un marché de dupes et la grande gagnante du jeu fut l'Eglise. En effet, les communistes perdirent totalement les élections du 4 juin 1989, le parti communiste s'autodissoud à l'automne 1989 alors que le premier gouvernement non-communiste de Tadeusz Mazowiecki, un chrétien-démocrate, mis en œuvre la « thérapie de choc » préconisée par le FMI et l'OCDE : fin de la planification, libéralisation du marché, taxation discriminatoire des entreprises publiques afin de favoriser les entreprises privées,

¹ La nouvelle loi criminalisant l'avortement punissait non plus la femme, mais le médecin. C'est ainsi que par cette pirouette les députés conservateurs gardèrent les voix de leur électoral féminin.

² Zjednoczenie Chrzescijańsko-Narodowe (Union Nationale et Chrétienne) devenue à la fin des années 90 Liga Rodzin Polskich (la Ligue des Familles Polonaises).

convertibilité du Zloty, ouverture des frontières aux produits occidentaux... Suite à l'élection plus ou moins manipulée de Lech Walesa à la présidence de la République en novembre 1990, les deux gouvernements ultra-libéraux de Bielecki et Olszewski parachevèrent en quelques années la destruction totale du système social et économique polonais par la fermeture d'usines, les licenciements massifs, la destruction de très nombreuses associations et structures sociales qui constituaient l'ossature sociale du pays, le rachat des meilleures entreprises polonaises par les sociétés occidentales alors que l'arrivée de la publicité occidentale et de la pornographie acheva de dépolitiser ceux qui n'avaient pas encore sombré dans une irrémédiable pauvreté et qui se souvenait que l'objectif de Solidarność n'avait pas été le capitalisme sauvage mais bien la création d'un nouveau système social ou l'humain s'épanouirait...

En acceptant « l'autonomie » de l'Eglise Vaticane en Pologne l'Etat perdit d'abord le contrôle de ce qui se passait au sein de cette structure sur son territoire avant de perdre des pans successifs de sa souveraineté. Très vite, dès 1989, l'Etat perdit l'école publique. Le premier gouvernement non-communiste de Mazowiecki introduisit en effet par décret la religion dans les écoles publiques. Un tollé immense s'en suivit ainsi qu'un débat national enflammé qui condamnait d'ailleurs autant la méthode expéditive du gouvernement que le fond de la question. Les enseignants, qui par ailleurs avait massivement appuyé Solidarité, furent les premiers à critiquer l'intrusion des curés dans les écoles. Moyennant quelques aménagements (la religion ne devait pas être obligatoire, les prêtres participaient aux conseils de classes mais n'influaient pas sur les notes), le gouvernement fit taire les protestataires. Par la suite les syndicats enseignants se détachèrent de la droite pour revenir au soutien de la gauche post-communiste. Mais désormais, l'école était un bastion de choix pour l'Eglise qui pouvait sans aucun contrôle déverser sur les jeunes esprits sa propagande misogyne contre les tueuses d'enfants c'est-à-dire les femmes ayant avorté ou utilisant la contraception et contre les autres fléaux de la « culture de mort », le divorce, l'homosexualité et l'athéisme. Tout ceci aux frais de l'Etat qui paye aussi bien les enseignants prêtres que laïcs...

Peu de temps après l'Eglise récupéra la quasi totalité des biens nationalisés en 1950 à la faveur des lois de re-privatisation. Celles-ci lui furent bien plus favorables qu'à de nombreux anciens propriétaires privés qui virent leurs usines, nationalisés en 1945, vendues en 1990 à des sociétés transnationales.¹ L'Eglise redevint ainsi un grand propriétaire foncier qui loue ses terrains aux agriculteurs et souhaite d'ailleurs récupérer les fonds de soutien de la PAC en tant que propriétaire des terres arables ! Les associations laïques estiment d'ailleurs que l'Eglise s'est accaparé également de biens qui ne lui appartenait pas avant 1945 car les registres ayant été fréquemment détruit par la guerre, il était difficile de procéder à une évaluation correcte des biens. La décision de re-privatisation revenait alors aux juges locaux souvent soumis au pouvoir de la hiérarchie ecclésiastique locale. L'Eglise a réussi également à se faire exonérer des impôts sur les donations ainsi que sur son activité économique.

Le concordat ou la fin de l'autonomie de l'Etat polonais

En juin 1992 la situation économique et politique tendue menaçait de dégénérer en putsch. Les ministres fondamentalistes chrétiens et ultra-nationalistes du gouvernement Olszewski menacèrent de limoger le Président de la République Lech Walesa. Le ministre de l'Intérieur, le sombre Antoni Macierewicz, exhiba à la télévision des « dossiers » de la police politique censés prouver la collaboration de Lech Walesa et le somma de démissionner de la présidence². C'était bien sûr une aberration paranoïaque d'autant plus que Walesa était le plus fidèle soutien du parti fondamentaliste depuis 1990. Mais trois ans de folie ultra-libérale avait mené l'Etat à la décomposition et la société à la désagrégation totale. La tension était telle que les groupuscules fascisant appelant au limogeage des « communistes » et « hommes de Walesa » pouvaient amener un régime autoritaire au pouvoir. La Yougoslavie nous montrait que la guerre était une issue possible à l'impasse totale. Les liens sociaux se décomposaient, les pauvres commençaient à mendier dans les rues... Spectacle intolérable,

¹ Le cas de la chocolaterie de Wedel vendue en 1991 à Pepsi Co alors que la famille Wedel cherchait à la récupérer

² Cette tentative de putsch est connue en Pologne sous le nom de « l'affaire des dossiers ».

inimaginable voilà encore 3 ans. L'incompréhension était totale. C'est alors qu'au plus fort de la tension, l'Eglise et l'Ambassade des USA convièrent les hommes politiques polonais à une négociation au terme de laquelle une « femme-compromis », Madame Suchocka, bras droit du Vatican, devint premier ministre.¹

Madame Suchocka mena ainsi sans féir la politique la plus réactionnaire qui soit : privatisations, démantèlement du service public, chômage de masse, interdiction de l'avortement en janvier 1993 et signature du concordat. La signature du concordat était illégale car selon la Constitution de l'époque, un Premier ministre n'avait pas le droit de signer les traités internationaux. Qu'importe, le concordat fut dûment ratifié par les ex-communistes, vainqueur des élections de septembre 1993 après 4 ans de folie furieuse ultra-libérale.

Le concordat ratifiait largement les pouvoirs que l'Eglise s'arrogeait dans la vie sociale. En effet, l'Etat se déssaisit d'une prérogative majeure, gagné pourtant après une longue lutte : le contrôle du mariage. Avec l'instauration du mariage concordataire, le mariage civil fut réduit à l'état d'anecdote. En effet, le mariage concordataire rend l'Eglise maîtresse de la cérémonie et lui permet de faire sa propagande contre le divorce par le biais « d'enseignements préparant au mariage »² et de « consultations conjugales » alors que l'Etat continue à gérer « les conséquences civiles du mariage », c'est à dire le divorce civil. Petit à petit, le mariage solennel, célébré à l'Eglise, devint synonyme d'une institution éternelle et il devint impensable de le dissoudre alors que la loi le permet pourtant. Bien des jeunes gens et jeunes filles, 13 ans après le concordat, sont convaincus que le divorce est impossible ou difficile et ignorent complètement leurs droits. C'était bien là l'objectif du concordat : substituer la propagande à la connaissance des lois. En outre, bien peu oseront se désigner comme athées en préférant un mariage civil au mariage concordataire. Par ailleurs, les procédures de divorce furent transférées des tribunaux locaux aux tribunaux régionaux ce qui rallongea, alourdit et renchérit la procédure. Dans le concordat, l'Etat s'engage par ailleurs à « promouvoir et protéger le mariage » ce qui en dit long sur le mépris et la discrimination que subissent les célibataires.

Selon le concordat, le Vatican est entièrement libre d'organiser son Eglise en Pologne comme il l'entend. Il ne s'engage qu'à conserver la nomination de ses fonctionnaires, prélats et prêtres, à des hommes de nationalité polonaise. L'Etat a donc renoncé à tout contrôle des activités des prêtres qui de fait ne sont soumis qu'à la juridiction du Vatican. Les interférences entre le droit civil et le droit canon sont nombreuses et mènent à des scandales dont l'Eglise sort souvent victorieuse. Telle est l'histoire par exemple d'une banque locale qui ayant accordé un prêt à une paroisse, s'est vue refusé le remboursement du prêt au motif que la paroisse était régie par le droit canon et que la banque aurait dû s'assurer si le prêt respectait toutes les règles de ce droit. La banque porta l'affaire devant les tribunaux et perdit à la Cour Suprême, le droit canon ayant été décrété supérieur au droit civil polonais³. Il en est de même pour les très nombreuses affaires de pédophilie ou de corruption où les prêtres échappent toujours d'une manière ou d'une autre à la justice.

L'Eglise use et abuse de son pouvoir et ne se contente pas de soutenir ses partis d'extrême droite présents dans tous les gouvernements ultra-libéraux, de 1990 à 1993 et de 1997 à 2001. Le président de la République actuel, élu en octobre 2005, est soutenu par des hommes de cette mouvance. Le premier ministre Marcinkiewicz est ouvertement un fondamentaliste catholique. La propagande électorale retentit dans de nombreux lieux de cultes et il n'est pas rare de voir les curés désigner dans leur sermon du dimanche le candidat pour lequel tout bon Polonais devrait voter. L'Eglise possède aussi ses propres médias, journaux, télévision ainsi que la fameuse « Radio Maryja », célèbre pour ses prêches incendiaires fustigeant l'Europe de la « culture de la mort », la décadence occidentale, et

¹ Madame Suchocka est depuis l'inamovible émissaire du gouvernement polonais auprès du Vatican depuis plus de 10 ans.

² Cet « enseignement » est obligatoire avant la cérémonie. Il comporte une propagande active contre les « cinq fléaux de la culture de la mort: l'avortement, la contraception autre que naturelle, le divorce, l'homosexualité et l'athéisme ».

³ Interprétation de l'arrêt de la Cour Suprême du 27 juillet 2000 par Bartosz Rakoczy

l'athéisme. Mais l'Eglise ne se contente pas de son territoire taillé dans le corps social et politique polonais : elle veut tout le pouvoir. Une loi instituant «les valeurs chrétiennes » à la télévision publique a été votée. La télévision publique reste alors sexiste et ultra-libérale, mais ses « valeurs chrétiennes » se résument à une discrimination permanente des agnostiques, athées, des homosexuels et des féministes. Le discours clérical est ainsi omniprésent dans l'espace public. La deuxième voix de la propagande étant l'ultra-libéralisme, on comprend que toutes les idées dissidentes sont vite étouffées.

L'Eglise garde également la main haute sur l'éducation des jeunes par la propagande anti-avortement et anti-contraception dans les écoles. Elle contrôle ainsi l'ensemble de la société car les prêtres participent aux conseils de classes. Ce contrôle s'ajoute à celui qu'elle exerce par le biais de la confession. La propagande misogyne sur le thème de l'obéissance naturelle de la femme à l'homme dans la famille est toujours de mise dans les chaires et l'enseignement religieux. De même, les associations ecclésiastiques participent à l'élaboration des politiques éducatives de l'Etat, ce qui conduit à l'abandon de l'éducation sexuelle à l'école remplacé par le culte du mariage et d'une politique de prévention du sida tout simplement mortelle : ainsi enseigne-t-on dans les écoles que le préservatif ne protège pas du sida et que seule l'abstinence protège.

Même lorsque après maints combats féministes les socialistes autorisèrent l'avortement thérapeutique en 1996, les avortements légaux sont peu pratiqués car l'Eglise a fortement investi de sa propagande le milieu médical qui, hypocritement, refuse de pratiquer gratuitement dans les hôpitaux les mêmes actes qu'il pratique dans le privé.

L'Eglise a fait régulièrement pression sur le gouvernement socialiste ex-communiste qui de ce fait n'a jamais tenu ses promesses électorales. Réélu massivement par un électorat de gauche en 2001 avec comme mission d'abroger les lois iniques contre l'avortement, le leader socialiste Aleksander Kwaśniewski a conclu dès son élection un pacte avec l'Eglise : en échange du maintien de l'interdiction de l'avortement, l'Eglise s'abstiendrait de faire de la propagande contre l'adhésion à l'Union Européenne pour laquelle le gouvernement menait alors les négociations. La politique de l'Etat se fait de plus en plus sur le dos des femmes alors que l'Eglise ne respecte même pas les termes du contrat : l'année 2003 abondait en prêches incendiaires contre « L'Europe qui tue les enfants, les vieux et les handicapés et que la Pologne a pour mission de ré-évangéliser ».¹

L'Union Européenne a certes fait pression pour que la Constitution Polonaise votée en 1997 comporte le respect des droits humains, dont « l'égalité de toutes les religions », mais dans les faits, le concordat et la situation politique donne un énorme pouvoir à l'Eglise catholique. Actuellement, le nouveau gouvernement projette même de soumettre tous les projets de lois élaborés au parlement au contrôle préalable de l'Eglise : l'Etat polonais passerait alors entièrement sous la coupe du Vatican.

Les conséquences de la perte de la laïcité

Les conséquences de la perte de la laïcité sont dramatiques avant tout pour les femmes. Actuellement, 200 000 avortements clandestins à 4500 Zlotys (1000 Euros) chacun sont pratiqués par des médecins dans des cabinets médicaux privés. En cas de complications, les femmes sont démunies puisque les médecins risquent la prison en les amenant à l'hôpital. Une 20-taine de cas de décès suite à des avortements clandestins ont été documentés par le Planning Familial. Le chiffre des avortements pratiqués par les « faiseuses d'anges » est inconnu, le nombre de blessées, handicapées et mutilées par ces pratiques est inconnu également. L'Organisation Mondiale de la Santé a pointé la responsabilité du gouvernement polonais dans la rapide dégradation de l'état de santé des femmes polonaises. De fait, certains examens médicaux, certains soins ne sont plus pratiqués parce qu'ils sont assimilés à un avortement ou peuvent mener à un avortement. La médecine prénatale est en voie de disparition. Les femmes souffrent de violences, discriminations et humiliations dans les hôpitaux

¹ Entendu lors d'un prêche dans le sud de la Pologne en décembre 2002 et à Radio Maryja

lorsqu'elles sont soupçonnées de vouloir avorter ou d'avoir essayé d'avorter ¹. Des expressions telle que « femme enceinte » ou « avortement » ont disparu du vocabulaire public au profit de concepts religieux tels que « la vie », « la mère qui porte l'enfant à naître »... Cette censure du vocabulaire est particulièrement pernicieuse car elle éloigne les femmes de toute faculté à exprimer leur véritable ressenti et à articuler leurs propres intérêts.²

Chaque jour apporte son lot d'enfants abandonnés et d'infanticides terribles, alors que ces phénomènes sociaux étaient marginaux en 1989. L'éducation sexuelle est absente : pas de prévention de sida à grande échelle, pas de prévention des grossesses précoces et multiples dans les milieux défavorisés. La pauvreté accompagne le désespoir, la violence et la dépression.

La famille ultra-conservatrice s'est trouvée renforcée : alors que peu de femmes polonaises faisaient grand cas de la propagande pour la restauration du pouvoir du père dans la famille menée par l'Eglise dans les années 80, on assiste à une réapparition de pratiques d'oppression disparues en 1945 : mariages précoces, forcés ou arrangés, dot, fiançailles qui ligotent les personnes dans des obligations matérielles et morales, versement d'argent pour l'épouse... L'idéal conservateur de la femme ressurgit en force dans les médias et dans les esprits. Alors que toutes les femmes en âge de travailler travaillaient en Pologne en 1989, il est de bon ton actuellement de choisir une vocation de femme au foyer popularisée par des sitcoms sirupeux et moralisateurs. Plus une femme est aisée, plus elle se doit de se couler dans le moule de la mère et de l'épouse. La popularisation de la pornographie et de la prostitution a favorisé l'émergence de l'image de la « putain » quasiment disparue sous le régime communiste. L'image de la prostituée paraît d'ailleurs à de nombreuses jeunes filles plus enviable que celle de la mère et épouse soumise. C'est qu'on ne leur montre jamais la réalité terrifiante de la prostitution et du trafic de femmes. La quasi totalité des femmes polonaises ignore et veut ignorer les dizaines, les centaines de milliers de femmes polonaises vendues dans les bordels d'Allemagne, de Belgique ou d'Espagne. Alors que l'idée de légaliser le proxénétisme gagne du terrain même chez les féministes, ces femmes immigrés sombrent dans la nuit de l'oubli et du déni. Mais la prostitution sont des mots tabous dans la société polonaise actuelle, de même que le chômage ou l'émigration. Alors que l'image de la travailleuse, chère au régime communiste, a disparu, les intellectuelles, surtout féministes, sont assimilées à des dévergondés occidentales, « un béton que même l'acide sulfurique ne pourrait dissoudre », selon les propos fascistes de l'archevêque Pieronek.³

La prise de pouvoir de l'Eglise menace la liberté de conscience. Même les hommes ne sont pas épargnés par la propagande cléricale. Par exemple, un « manuel de la confession », élaboré en 2004 avertissait que les personnes ayant voté pour des partis « dont les programmes sont incompatibles avec l'enseignement de l'Eglise » devaient le confesser. Bel exemple de contrôle de la liberté de conscience que la confession obligatoire !

L'Eglise continue par ailleurs de s'immiscer dans la vie publique : elle a tenté, par exemple, de faire limoger en 2004 la déléguée ministérielle à l'égalité, Magdalena Sroda, coupable d'avoir affirmé dans un journal suédois que le modèle patriarcal de la famille catholique conduisait aux violences conjugales. L'Eglise exigea sa démission et les femmes durent se mobiliser par centaines pour sauver le poste de leur déléguée. L'Eglise réussit à faire condamner une artiste, Niedzialska, pour « injure aux sentiments religieux » dans la même année. Madame Niedzialska avait représenté dans son œuvre un Christ en croix muni d'un phallus...

Les conséquences politiques de la situation en Pologne peuvent avoir de graves répercussions en Europe. En effet, la gauche post-communiste ayant systématiquement abdicqué devant l'Eglise depuis 1990 en refusant d'abroger les lois scélérates contre l'avortement jusqu'à 3 fois (1993, 1995, 2001), l'électorat de gauche a complètement perdu confiance dans les élections et la démocratie. Cette perte

¹ Voir le livre de témoignages « Les femmes en enfer – la situation des femmes polonaises aujourd'hui », publié par le Planning Familial polonais et distribué en France par Femmes Solidaires

² Voir le livre d'Agnieszka Graff, « Swiat bez kobiet » - « Un monde sans femmes », Varsovie 2001.

³ En 2000, au cours de débats dans les journaux avec le début du mouvement féministe

de confiance est la raison d'une abstention de 60% aux élections de cette année. C'est avec une minorité de 30% d'une minuscule fraction de l'électorat que le gouvernement intégriste actuel est arrivé au pouvoir. A peine trois mois plus tard le durcissement du régime s'affirme : interdiction de la Marche de la Tolérance à Poznań, tabassage des manifestants par les milices fascistes et par la police, projet de taxation des célibataires et des sans enfants, contrôle des programmes scolaires par l'Eglise.... L'Europe des catholiques intégristes est en marche. Car il serait illusoire de croire que ce phénomène n'est qu'un pur avatar de la culture polonaise. Le gouvernement de Kaczyński n'ayant aucune assise sociale, il peut avoir besoin de conquêtes pour asseoir sa crédibilité. C'est ainsi que le « programme de ré-évangélisation de l'Europe » peut devenir son chemin de prédilection. La fameuse exposition sur les « enfants en Europe » au Parlement Européen où la propagande négationniste « avortement égal Shoah » s'affichait ouvertement, n'est certainement qu'un signe avant-coureur d'une offensive plus vaste contre les droits des femmes européennes. Nous devons, nous laïques européens, être prêts et prêtes à nous défendre.

Monika Karbowska

Ecrit en collaboration avec l'Association Neutrum et l'Association des Rationalistes Polonais

Article sur le site « Genre En Action » www.genreaction.net

Adresse de l'article : <http://www.genreenaction.net/IMG/doc/Elisabeth.doc>